

L'inégalité devant la formation

L'inégalité devant la formation est une réalité dans les administrations en Suisse. Si l'on s'en tient simplement aux communes romandes, les différences sont considérables entre des grandes villes comme Lausanne ou Genève, qui offrent à leurs employés des programmes de cours diversifiés, et des communes de taille moyenne qui n'ont souvent jamais pensé à mettre sur pied une politique de la formation. Le même phénomène se retrouve dans les administrations cantonales où la situation est extrêmement variable, non seulement d'un canton à l'autre, mais entre les départements, voire même entre les services du même Etat.

Les réalisations débordant les frontières politiques sont rares et fonctionnent le plus souvent en ordre dispersé et sans coordination.

Il est au fond assez singulier qu'un principe qui devrait être parmi les fondements même de notre société, celui de l'égalité de tous face à l'éducation, ne trouve une traduction, bien sûr imparfaite, que dans la scolarité des enfants, et ne soit absolument pas appliqué lorsqu'il s'agit des adultes. On le sait, les entreprises privées, contraintes et forcées par la concurrence, consentent souvent un effort de formation considérable pour leurs employés. Et certains établissements savent regrouper leurs forces. Mentionnons le centre de formation de l'ensemble des banques cantonales latines basé à Lausanne.

Lorsqu'une nouvelle technologie surgit, la Confédération sait d'ailleurs donner le coup de pouce nécessaire. L'Ecole suisse de logiciels créée à Berne en 1979 dans le cadre du deuxième programme d'impulsions a permis de former des spécialistes dans un domaine, l'informatique industrielle, où notre pays accusait un retard dramatique. L'administration fédérale justifiait son action par la nécessité d'offrir des conditions égales pour tous les futurs étudiants et de ne pas favoriser la grande industrie, qui aurait été en mesure de financer pour elle-même des formations spécialisées. En 1984, cette école a été

intégrée à l'Ecole d'ingénieurs de Berne et son financement est désormais assuré par le canton.

En tout état de cause, pour bénéficier de possibilités de formation continue, il vaut mieux travailler dans une grande banque ou à l'administration des impôts du canton de Vaud, qui a inauguré un centre de formation il y a une année, que dans le service des finances d'une petite ville ou dans un petit garage.

Il est sans doute irréaliste d'imaginer qu'à court terme une loi fédérale vienne définir des règles applicables à tous les salariés comme c'est le cas par exemple dans certains pays voisins; songeons au 1% de la masse salariale que les entreprises françaises doivent consacrer à la formation. Mais les pouvoirs publics pourraient jouer un rôle moteur en développant une politique coordonnée pour la formation des fonctionnaires.

Les communes sont partout regroupées en associations cantonales. Il n'est pas utopique d'imaginer que ces dernières lancent l'idée d'un centre de formation pour les employés de leurs membres. Et ce qui est vrai pour les communes l'est naturellement aussi pour les cantons. Il devrait être là aussi possible de mettre sur pied plus systématiquement une politique de formation cohérente.

Dans le domaine pédagogique, les pouvoirs publics pourraient être des pionniers. Les entreprises se préoccupent surtout de formation technique. Elle est bien sûr nécessaire. Mais au-delà des sempiternels cours-alibi du genre «introduction à l'informatique», c'est dans le domaine de la culture générale qu'un effort important devrait être entrepris. Il est bon de savoir comment faire ce qu'on doit accomplir; mais il est encore mieux de savoir pourquoi on le fait... L'histoire, les institutions, la géographie, autant de domaines indispensables à un bon fonctionnaire pour lui permettre d'apprécier, de nuancer, de peser. Des cours qui pourraient d'ailleurs être également utiles aux magistrats.

Le salaire des chefs

(pi) Hasard ou calcul? Le mercredi 7 juin, le Grand Conseil fribourgeois s'étonnait des largesses du Conseil d'Etat en faveur des fonctionnaires (octroi d'un treizième salaire pour tous, sans remise en question d'autres primes) et, ce même jour, quatre députés déposaient à la chancellerie 8000 signatures s'opposant à la revalorisation des salaires des conseillers d'Etat, du chancelier et des juges cantonaux... On se souvient également que les Vaudois refusèrent, à fin 1987, une augmentation du traitement de leurs plus hauts magistrats, alors que les Bernois, plus «généreux», rejetaient à une large majorité, il y a quelques mois, une initiative populaire visant à limiter à 100'000 francs le salaire annuel des membres de leur Conseil exécutif et des fonctionnaires.

Le référendum fribourgeois, si son succès ne surprend guère, ne vise pourtant pas la bonne cible. Tout d'abord parce que les conseillers d'Etat, avec un traitement annuel de moins de 143'000 francs, arrivent en avant-dernière position des 18 cantons entretenant un exécutif à plein temps. Mais surtout, ce sont les arguments des référendaires qui surprennent: ils disent avoir profité de l'affaire des terrains de Bearegard (achat contesté, au prix fort, dans lequel est impliquée la Caisse de pension de l'Etat, dirigée par Félicien Morel) et de la hausse des taux d'intérêt hypothécaire. De manière plus générale, c'est la fai-

blesse de l'exécutif actuel qui est avancée pour leur refuser une augmentation. Si tel est le cas, le peuple ne peut s'en prendre qu'à lui-même, puisque c'est lui qui élit ses magistrats. Et ce n'est pas en dévaluant une fonction que l'on augmente son attractivité, ni la qualité de ceux qui l'occuperont à l'avenir.

Reconnaissons pourtant que dans cette affaire le Conseil d'Etat n'a pas toujours été d'une grande finesse. En se servant le premier (le treizième salaire n'a été décidé qu'une fois le référendum lancé et devrait permettre au gouvernement d'être augmenté plus tôt) l'exécutif devait s'attendre à ce que les bas salaires protestent et acceptent d'accorder des avantages à leurs chefs après seulement qu'eux-mêmes ont obtenu satisfaction. Quant à la grogne des gagne-petit, elle est bien compréhensible: si Fribourg a fait un incroyable bond économique en avant ces dernières années, chacun n'en a pas également profité. L'électeur a pourtant un moyen plus efficace que ce référendum pour faire réellement changer les choses: renvoyer, lors des élections, les magistrats et les députés qui s'opposent à des réformes sociales profitant aux plus démunis. C'est en effet de la composition politique du Conseil d'Etat, et non du salaire de ses membres, que dépend la nature de ses décisions. Enfin nul n'a intérêt, pour gérer le succès de la promotion économique, à affaiblir l'Etat face au secteur privé. Or,

les salaires des hauts fonctionnaires doivent rester, en principe, en deça de ceux de leurs patrons. Et avec la pénurie actuelle de main-d'œuvre, l'Etat risque bien de se retrouver doté d'une administration sous-qualifiée, alors que l'explosion économique va provoquer de nouveaux problèmes: aménagement du territoire, infrastructures, équipements collectifs, formation, lutte contre les nuisances, etc.

Avec plus de 200'000 habitants depuis peu, Fribourg entre dans le club des «grands» cantons; avec la plus forte croissance suisse de l'emploi (1600 de plus en une année, ou +4.1%) il fait le saut de l'industrialisation à une vitesse qui donne le ton à certains. Il faudra désormais s'assurer, avant de sabler le champagne, que chacun boit à sa soif. ■

PUBLICITÉ

La BCV ♥ les jeunes

(pi) Si l'on en croit le légendaire flair de nos banquiers, les jeunes ont de plus en plus d'argent. Ils sont en tout cas sollicités comme jamais, pour ouvrir des comptes et apprendre dès le gymnase ou l'apprentissage à gérer leur pécule ou à emprunter pour assurer leur formation. Si les livrets-jeunesse existent depuis longtemps, la publicité qui les entoure cherche désormais à adopter le langage de ses détenteurs, sans d'ailleurs perdre pour autant un certain ton paternaliste. Alors que l'UBS propose le «compte qui flashe», avec carte «branchée», VISA se lance dans la carte «new look», le Crédit Suisse propose des petits boulots et la SBS assure la location des billets pour les manifestations les plus diverses, du concert rock au ballet, en s'appuyant sur une infrastructure ma foi fort efficace. La Banque Cantonale Vaudoise n'est pas en reste. En «sponsorisant» le Hot Point Festival, elle cherche elle aussi à s'attirer la sympathie de ces futurs nouveaux riches en puissance que sont les spectateurs de festivals. Elle va même jusqu'à s'adresser directement aux gymnasiens vaudois, par circulaire sur papier à en-tête distribuée dans certains établissements en tout cas, via la direction.

Le ton de cette lettre justifie sa reproduction:

A la limite du code

(pi) Les membres d'exécutifs ne jouissent décidément plus du respect de leurs administrés. A Yverdon, le Conseil communal a en effet refusé à ses municipaux à plein temps (seul le syndic est pour l'instant concerné) une prime de réinsertion professionnelle en cas de non-réélection. Et, dans sa lancée, il a amputé un projet instituant une indemnité de départ. Comble de la pingrerie, ce projet fait en plus l'objet d'un référendum communal, lancé par trois citoyens qui estiment qu'*«on ne donne de récompense qu'à de bons élèves»*.

On est à la limite du code: alors que les travailleurs ont droit à trois mois de préavis en cas de licenciement, un syndic qui ne sera pas réélu le 26 novembre (éventuellement plus tard s'il y a deux tours), devra quitter son emploi pour le 31 décembre... Raison pour laquelle les magistrats disposent généralement de retraites confortables. Il s'agit également d'éviter qu'un élu indésirable «s'accroche» à son siège pour des raisons financières. Dans leur mesquinerie, les conseillers communaux d'Yverdon ont oublié la raison politique de cette «générosité».

Chère Etudiante, Cher Etudiant, Si le mois de juin est avant tout connu par le surcroît de travail qu'occasionne la préparation des examens, il annonce aussi l'époque où commencent les festivals de musique en plein air. Cette année, le premier sera le Hot Point Festival qui se déroulera du 15 au 17 juin 1989 au Chalet à Gobet.

Par son action de sponsoring, la Banque Cantonale Vaudoise a soutenu cette manifestation depuis sa création. A cette occasion, notre établissement a décidé de vous offrir la possibilité de vivre la soirée du vendredi 16 juin dans des conditions exceptionnelles:

— accès libre au festival

— réception BCV au bar VIP

— rencontre avec les organisateurs en présence des artistes

Cette offre est réservée aux 100 premières personnes qui nous retourneront la carte-réponse annexée.

Alors, si vous êtes fan de rock, il n'y a pas une minute à perdre: renvoyez-nous votre bon de participation et vous aurez ainsi une chance de recevoir une invitation à cette soirée inoubliable.

Nous vous souhaitons déjà plein succès dans vos examens et espérons vivement avoir la joie de vous rencontrer prochainement dans le cadre du festival Hot Point.

Voilà qui devrait permettre à la BCV de se constituer un fichier à bon compte pour ses futurs envois de publicité... ■

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La chasse aux pointes

(jd) On sait que les Chambres fédérales ne parviennent pas à se mettre d'accord pour reconnaître à la Confédération la compétence de fixer les principes de la tarification de l'énergie. Or la manière dont les tarifs sont élaborés peut influencer la consommation globale et la répartition de la demande dans le temps. Ainsi la ville de Saarbrücke vient d'établir de nouveaux tarifs pour l'électricité dans le but d'inciter les consommateurs à mieux répartir leur demande tout au long de la journée. En effet les pointes de consommation — notamment en fin de matinée — exigent une capacité de puissance importante; si la demande était mieux répartie, les responsables de

l'approvisionnement électrique de la ville allemande estiment qu'ils pourraient renoncer à construire l'équivalent d'une centrale de 6000 mégawatts.

Les nouveaux tarifs sont les suivants:

● de lundi à vendredi (20h.-6h.) et les samedi et dimanche: 21 pfennig/KWh.

● de lundi à vendredi (6h.-9h./13h.-20h.): 33 Pfennig/KWh.

● le reste du temps, quand la demande actuelle est la plus forte: 46 pfennig/KWh.

Ces nouveaux tarifs ne rapporteront pas un sou supplémentaire aux services industriels; seule la distribution du coût total de la consommation a été modifiée. Conscients que le prix de l'énergie est encore trop bas pour induire un comportement économique des consommateurs, les SI ont imaginé une expérience-pilote: 300 ménages sont équipés d'un appareil électronique qui contrôle en continu la consommation d'électricité, indique le tarif en vigueur et le coût d'utilisation des différents appareils ménagers.

(Information tirée du *Tages Anzeiger*.) ■

Chronique nucléaire

(jd) La consommation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) produit du gaz carbonique qui se concentre partiellement dans l'atmosphère. Combiné à d'autres émissions produites par les activités humaines, le CO₂ contribue à ce qu'on appelle «l'effet de serre», c'est-à-dire à un lent réchauffement de la planète. Le fait est maintenant incontestable. Le risque d'une catastrophe climatique fait relever la tête aux partisans de l'énergie nucléaire: l'Action pour une politique énergétique raisonnable exige la construction rapide de nouvelles centrales et la simplification de la procédure d'autorisation.

A l'analyse, ce soudain souci écologique ne tient pas: l'énergie nucléaire fournit aujourd'hui environ 8% seulement de l'énergie finale en Suisse. Pour diminuer de 10% les émissions de CO₂, il faudrait doubler le parc nucléaire actuel. Plutôt que de multiplier les risques à court et à long terme (déchets), la seule attitude vraiment raisonnable consiste à diminuer la consommation d'énergies fossiles par une utilisation plus rationnelle et, accessoirement, par

le recours à des énergies renouvelables. Le groupe d'experts sur les scénarios énergétiques a montré, il y a plus d'un an déjà, que ce choix est techniquement et économiquement possible. Ne manque que la volonté politique de le faire. Pour l'heure, la Suisse continue de s'assurer une livraison d'électricité d'origine nucléaire de l'étranger: ainsi la société Atel (Aar-Tessin) — qui exporte 60% de sa production — a investi 446 millions de francs en 1988 pour des droits de livraison de la part d'Electricité de France et prévoit des investissements de plus de 500 millions dans le même but au cours des prochaines années. ■

COURRIER

Et les travailleurs

Que la CANES se préoccupe des nouveaux statuts de Nestlé, rien de plus normal; mais est-ce bien à DP — par la plume d'Yvette Jaggi de réclamer l'abolition de la féodalité dans les conseils d'administration?

C'est une partie seulement de la vie de Nestlé qui se passe là. Faut-il rappeler qu'il y a d'autres facteurs de production que le capital? Les 200'000 salariés de Nestlé n'ont pas toujours droit à autant d'égards que les 200 actionnaires réunis dans la CANES. Or les OPA et autres raids ont souvent des conséquences... raides pour les travailleurs. N'est-ce pas dans les relations entre l'entreprise et ses travailleurs ou leurs syndicats qu'il faudrait souhaiter plus de démocratie et de transparence? L'image du peuple souverain utilisée par Yvette Jaggi me semble, dans la tradition socialiste et démocratique, s'appliquer plutôt aux travailleurs qu'à l'assemblée générale des actionnaires. Il serait dommage que DP se laisse à son tour séduire par le «capitalisme populaire» et les discours boursiers.

Marianne Enckell, Lausanne

(réd) Précisons que la CANES ne défend pas les intérêts des actionnaires par souci financier, mais pour assurer à ceux-ci un droit de regard sur les activités de l'entreprise, notamment en ce qui concerne ses relations avec les pays en voie de développement. Son action nous semble donc être complémentaire de celle des syndicats.

Le cœur et la raison

(jd) Au soir du 3 juin, les dirigeants socialistes ne cachaient pas leur satisfaction d'avoir pu éviter le pire: en choisissant la liberté de vote face à l'initiative pour une Suisse sans armée, la majorité des délégués avait préservé l'Unité du parti tout en exprimant le désaccord socialiste à l'égard de la conception officielle de la défense nationale.

On peut certes parer au plus pressé et se contenter de peu. Pourtant l'analyse des arguments exprimés en faveur de l'initiative et la tactique suivie donnent peu de motifs de se réjouir. Le dernier congrès socialiste offre plutôt l'image d'un parti déboussolé, plus prompt à réagir contre les positions bourgeoises qu'à élaborer un projet propre, fasciné par des objectifs respectables mais incapable de concevoir le cheminement concret qui peut y conduire. Bref, un parti dépolitisé, si tant est que la politique est l'action de médiatisation des valeurs, l'ancrage des buts dans le quotidien en cherchant le soutien du plus grand nombre. Tout le contraire du principe de plaisir. Or les socialistes, le 3 juin, ont décidé de se faire plaisir sans trop penser au résultat.

Lors de ce congrès il a beaucoup été question d'utopie, de courage et de cœur. Ces qualités sont des conditions nécessaires à l'action politique, mais elles ne l'épuisent pas. L'espoir d'un monde pacifié et juste n'habite pas les seuls partisans d'une Suisse sans armée. A partir de ce sentiment largement partagé, il y a matière à politiser; déjà une majorité de Suisses est favorable à une réduction des dépenses militaires et le scepticisme croît face à la technicisation de l'armée.

En refusant pour des raisons tactiques de prendre position sur l'initiative tout en l'approuvant de fait, les socialistes galvaudent cette majorité potentielle de changement. Incapables de proposer au peuple un projet cohérent de politique de sécurité, croient-ils obtenir plus de succès en appuyant ou en ne condamnant pas cette proposition jusqu'au-boutiste et naïve tout à la fois?

Le refus de l'initiative ne signifie pas obligatoirement un blanc-seing à la con-

ception actuelle de l'armée. Pour défendre cette position, il aurait fallu articuler un discours réfléchi sur une alternative crédible. A défaut de pouvoir présenter une telle alternative — une situation qui en dit long sur la faiblesse de la réflexion socialiste en matière de sécurité — la majorité des délégués ont laissé parler leur cœur, dans un incroyable

méli-mélo argumentatif où se côtoyaient l'arrogance de l'état-major, la misère du tiers monde — mais pas les dépenses militaires de ce même tiers monde — la protection de l'environnement et le sort des rentiers.

L'établissement d'un monde plus juste comme l'élimination des conflits ne résulteront pas d'un coup de cœur. En politique, seul paie le travail patient et seules perdurent les solutions qui prennent en compte les intérêts des individus, des groupes sociaux et des Etats. Le reste est vœu pie et feu de paille. ■

L'avis des lecteurs

(réd) L'initiative «Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de la paix» et les articles que nous y avons consacrés nous ont valu plusieurs lettres de lecteurs, que nous avons gardées afin de les publier ensemble. Ce que nous faisons aujourd'hui.

Espoir déçu

«Lorsque mes deux garçons auront 20 ans, ils auront le choix entre l'armée et le service civil», c'est ce qu'avait pensé à la naissance de ses fils la femme qui marchait à mes côtés lors de la manifestation genevoise organisée par le comité de soutien en début d'année. «Ils ont 20 ans maintenant, ils n'ont pas eu le choix...»

Le monde militaire a l'air d'être devenu l'armature de la Suisse. Sinon comment expliquer que notre pays n'ait pas encore résolu le problème de la création d'un service civil? Cet état de fait n'est plus supportable.

Voilà déjà une raison de voter oui: la majorité politique nous promène depuis trop longtemps, il faut lui faire peur. Femmes de Suisse, votez oui!

L'initiative a peu de chance d'obtenir la double majorité nécessaire, c'est vrai! Mais combien de fois nous avez-vous enseigné que les initiatives, mêmes rejetées, sont un facteur d'évolution? Deuxième raison pour ne pas s'apesantir sur les probables défauts de l'initiative et son échec trop certain.

Dans l'Europe actuelle, l'institution de l'armée est anachronique; elle est auto-productrice de mort et de conflits. Les valeurs qui pourraient y être enseignées le sont dans un esprit qui les déforme:

dépassement de soi, discipline, don de sa vie, entraînement sportif, connaissance du pays, apprentissage de la survie.

La paix peut et doit être maintenue par d'autres moyens. Le monde a profondément changé... et l'armée suisse ne change que dans le fait qu'elle coûte toujours plus cher et qu'elle devient de plus en plus le lieu d'un gaspillage éhonté (premier choc de toute recrue!). Les conflits actuels dans le reste du monde montrent dans toute son horreur l'escalade inutile de la guerre «moderne». Autre raison pour soutenir l'initiative pour une politique globale de paix!

Je rêve d'une Suisse où mes petits-enfants (filles et garçons) suivraient à 20 ans 4 mois d'école de non-violence, de résolution des conflits par la négociation, de connaissance de soi (le «cœur conscient» de Bettelheim), de maintien de la santé physique et morale et d'entraide aux plus faibles et aux plus âgés... Ils suivraient ces cours dans des régions diverses du pays, vivraient collectivement, chacun devant apprendre à convaincre et à organiser alternativement. Chaque année, cet apprentissage et cette entraide se répéteraient brièvement.

(Soit dit entre nous, des hommes et des femmes entraînés de cette façon n'auraient pas de peine à apprendre le maniement d'armes s'il le fallait absolu-

ment, trop de terribles exemples en sont témoin. Cela pour ceux qui croient encore que c'est la mob qui a sauvé la Suisse en 39-45.)

Une réflexion profonde sur la raison d'être de l'armée aujourd'hui doit donc être entreprise. Voilà pourquoi aussi je me réjouis de voter oui le 26 novembre prochain.

L'armée n'a pas été la préoccupation centrale de nos ancêtres, la volonté d'être jugés par leurs pairs a un poids au moins aussi grand que la défense armée dans le pacte de 1291!

L'économie aura 10 ans pour trouver un autre moyen de choisir ses cadres; l'industrie d'armement se reconvertira enfin selon les propositions bien connues des ingénieurs syndicalistes anglais, qui ont démontré il y a belle lurette que la production d'articles utiles socialement est aussi une source de bénéfices.

Et les socialistes pourront vivre ce qu'ils proclament.

Erika Sutter-Pleines

Députée «marginale exaltée momentanément», membre des Femmes pour la paix

Pas d'autre choix

J'ai lu avec intérêt vos deux derniers articles (DP 948 et 949) sur l'initiative «Pour une Suisse sans armée».

Entre les inconditionnels du oui et ceux du non, beaucoup de gens ne contestent nullement la défense nationale dans son principe, mais voudraient qu'elle soit gérée d'une manière plus rationnelle et aussi plus transparente que jusqu'à maintenant. Il s'agit à la fois, comme vous le relevez, de revoir les fondements de notre politique de sécurité et de mettre un frein, sinon un terme, à de fâcheux gaspillages des deniers publics en matière d'armements.

Contrairement à vous, je pense que, pour manifester son désaccord avec le système actuel, le simple citoyen n'a pas d'autre ressource que de voter oui à l'initiative. Il ne sera en effet pas possible de déposer dans l'urne le «non argumenté» que vous souhaitez, pas plus d'ailleurs qu'un «oui, mais». A l'issue du scrutin, les chiffres bruts pèseront plus lourd que les motivations des votants.

Certes, l'initiative en question n'a pratiquement aucune chance de recueillir la double majorité du peuple et des cantons. Si toutefois elle fait un score suffisamment élevé, on peut espérer que les responsables de notre politique militaire y verront l'expression d'une volonté de changement dont ils devront tenir compte à l'avenir.

Pour l'instant, il faut bien se contenter de cet espoir, puisque le peuple suisse a malheureusement refusé en 1987 le référendum qu'on lui proposait.

P. Giovannoni
Lutry

L'occasion d'un dialogue

Je ne suis pas d'accord avec votre éditorial récent sur «La Suisse sans armée». Bien qu'effectivement il y ait des personnes qui tombent, des deux côtés, dans un dialogue de sourds, l'initiative permet un excellent dialogue sur le sens d'une armée en Suisse et permettra encore des débats intéressants au sein du parti socialiste et ailleurs. Etant moi-même partisan de cette initiative, je suis heureusement surpris des premiers résultats connus des sections socialistes en Suisse romande: au Jura, 54 pour l'initiative, 2 contre. A Genève, 95 pour l'initiative, 12 contre. A Bulle, 26 pour la liberté de vote, 6 contre.

La prise de position de Christian Grobet (celle de Jean Ziegler étant connue depuis longtemps) me paraît aussi courageuse. Comme celle du parti socialiste neuchâtelois, qui a victorieusement et joyeusement appuyé la candidature d'un objecteur de conscience au Conseil d'Etat. Dans ce dernier cas, certes, il ne s'agit pas évidemment de notre initiative, mais c'est un signe aussi que ceux qui en Suisse appuieront l'initiative, ne seront pas nécessairement traités de mauvais citoyens, antipatriotes, etc, ni infidèles au programme du parti socialiste.

Certes, je sais que dans les oui des partisans de l'initiative, il y a aussi certains qui votent tactiquement, pour ensuite continuer à lutter pour une armée moins sectaire, moins dépensière, moins hiérarchique, etc (ce qui rejoint aussi le programme socialiste).

N'empêche, cette initiative permet aussi un vrai débat pour le futur. Elle est un jalon vers une société moins militarisée et plus pacifiste. C'est aussi une chance en Suisse, grâce au droit constitutionnel d'initiative, que l'on puisse poser parfois des questions fondamentales au peuple, même sur des sujets qui paraissaient «tabous» ou faisant l'objet d'un consensus populaire quasi absolu (...).

Bernard Bavaud
Fribourg

ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

Réflexions radicales

(jd) Comment conjuguer la protection de l'environnement et l'économie de marché? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les commissions de l'environnement et de l'économie du Parti radical suisse lors d'une récente réunion commune de travail.

Les radicaux disposent d'un *Manifeste pour la protection de l'environnement* qui met l'accent sur la nécessité d'adopter des mesures conformes à l'économie de marché, en clair susceptibles d'intégrer les coûts et les avantages de la protection de l'environnement dans les mécanismes de formation des prix des biens. Mais des principes à leur concrétisation, la route est longue. On a pu s'en rendre compte au cours de cette réunion.

A l'examen, les différentes mesures présentées dans une publication de la Société pour le développement de l'économie suisse (DP 950) n'ont pas trouvé grâce aux yeux des experts radicaux. Par contre, l'accord s'est fait pour introduire, comme en Allemagne fédérale, une marque distinctive pour les produits favorables à l'environnement. La Genevoise Anne Petitpierre a rappelé à ses collègues radicaux que cette marque ne constitue pas à proprement parler une mesure de type économique; une protection de l'environnement conforme au marché ne peut éviter des mesures qui impliquent un coût pour les producteurs.

(*Neue Zürcher Zeitung*, 29 mai 1989).

Schopenhauer et Hegel

Je parlais du peu d'intérêt que les Lausannois semblent porter à leur Musée — incriminant pour une part la tendance de plus en plus élitiste, la tendance « recherches de laboratoire » pour les *happy few*...

Un ancien collègue à moi, vieil ami, me fait observer qu'il y a peut-être au phénomène des raisons plus matérielles. Par exemple, le fait que le Palais de Rumine, avec ses rampes d'escalier fort raides et en l'absence de tout ascenseur, de toute cafeteria permettant de souffler, est pratiquement interdit aux personnes du 3^e âge comme à ceux que des infirmités diverses, momentanées ou non, rendent inaptes aux escalades... Voilà qui est très vrai — or, rien ne serait plus facile que d'y remédier, mais à cet égard, Lausanne fait partie du Landsturm!

Mon collègue poursuit en proposant de raser purement et simplement le Palais, pour reconstruire un édifice moins désastreux à tous égards! Voilà qui me paraît une insigne folie: défendable en théorie, en pratique et en 1989, l'idée ne

manquerait pas de nous valoir une horreur semblable au Tribunal cantonal qui n'aurait d'autre mérite que de nous faire découvrir, mais un peu tard, qu'il est toujours possible de faire pis...

A propos d'horreur, je crois que je vais me convertir au racisme... Soit en effet les textes suivants:

«Les nègres sont à prendre comme une nation d'enfants qui n'est pas sortie de son ingénuité non intéressée et sans intérêt. Ils sont vendus et se laissent vendre, sans aucune réflexion sur (le fait de savoir) si cela est juste ou pas. Leur religion a quelque chose d'enfantin...»

«Les Mongols, par contre, s'élèvent hors de cette ingénuité puérile; en eux se révèle, comme ce qui les caractérise, une mobilité inquiète, ne parvenant à aucun résultat fixe, qui les pousse à se répandre, comme d'immenses nuées de sauterelles, sur d'autres nations, et qui, ensuite, cependant, cède à nouveau la place à l'indifférence privée de pensée et au repos apathique qui avaient précédé une telle irruption...»

Vous me direz que ces textes sont d'une

rare stupidité! A quoi je réponds qu'il sont de G.W.F. Hegel dans sa *Philosophie de l'Esprit*. Or, ce qui d'ordinaire choque dans les propos des racistes, c'est leur caractère gratuit. Tandis que chez Hegel, ils sont fondés sur le roc inébranlable de sa doctrine philosophique... Il n'est que de relire les premières lignes de son livre pour s'en assurer:

«Pour nous, l'esprit a dans la nature sa présupposition, dont il est la vérité. Dans cette vérité qui est le concept de l'esprit, la nature est disparue, et l'esprit s'est produit comme l'Idée, dont l'objet aussi bien que le sujet, est le concept. Cette identité est absolue négativité, parce que si, dans la nature, le concept a son objectivité extérieure accomplie, cette sienne extériorisation séparant d'avec soi est supprimée, et il est, en celle-ci, devenu pour lui-même identique à lui-même. Il n'est par conséquent cette identité, qu'en tant qu'acte de faire retour (à lui-même) à partir de la nature.» CQFD.

Si vous aviez besoin d'une explication, le premier professeur de philosophie venu se ferait un plaisir de vous la donner... Mais évitez après cela de lire Schopenhauer: «Ecrivain d'absurdité, détraqueur de cervelles», disait-il de Hegel! ■

SUR LES ÉCRANS

Parents, artistes, enfants

Pendant la guerre, le français Julien Duvivier réalisa aux USA le film *Contes de Manhattan* avec des grandes vedettes de l'époque. Voici que les Américains reviennent à la formule du film à sketches, en offrant cette pellicule sur la vie dans la Grande Pomme, comme on dit là-bas, *New York stories*.

Donc New York et ses enfants, ses enfants et leurs parents, ses artistes et leurs publics. La première histoire, signée Martin Scorsese et inspirée d'une nouvelle de Dostoïevski, nous présente un peintre travaillant dans une sorte de caveau, fuyant le monde mais ne pouvant pas, quand même, se passer d'une présence humaine — une femme. La force de la nature qu'est l'acteur Nick Nolte et la fraîcheur de Rosanna Arquette plus le dynamisme des images font la valeur de cet épisode. Le

deuxième, du à Francis Ford Coppola, malgré la débauche de décors et costumes pour montrer la vie des gosses de riches dans la grande ville, ne touche pas vraiment les spectateurs. Et pour la bonne bouche, on nous a réservé la patte de Woody Allen avec sa ritournelle sur les complexes œdipiens. On en est averti dès le début, et pourtant ça marche: les rires généreux du public pardonnent tout. Même de revoir le couple Allen-Mia Farrow à l'écran (presque) comme dans la vie. La critique (américaine spécialement) est parfois trop injuste à l'égard de Woody Allen. Dès qu'il s'agit d'une comédie on crie au génie et ce n'est pas toujours justifié. Mais à partir du moment où le malheureux acteur-réalisateur se mêle de faire des films «sérieux», les critères changent, on lui trouve plein de défauts.

A présent passe sur nos écrans *Une autre femme*, aussi de Woody Allen. Bien sûr, papa Freud y montre son bouc, il y est question d'un psychiatre et de sa cliente, des péchés de jeunesse, de la responsabilité des parents. Le film est réussi, tout aussi bon que les autres dans le même registre — *Intérieurs* ou *Septembre* — films qui ont été mal accueillis par une partie de la critique. Il est faux d'attendre d'un artiste qu'il nous amuse à tout bout de champ. Ce serait plus utile si on attirait son attention sur une certaine manie moralisatrice, une sorte de coquetterie faite de bons sentiments. Même Woody Allen — peuvent se dire ses inconditionnels — a le droit d'oublier de sourire et de se prendre, parfois, trop au sérieux.

Benjamin Dolinger

Ils ont osé!

Ils ont osé, ces propriétaires lausannois, faire opposition à l'ouverture, dans leur quartier, d'un centre destiné à accueillir les malades atteints du SIDA. Ils ont invoqué deux motifs, l'un stupide: ils craignent la contagion; ils savent certainement comment le SIDA se transmet; il leur suffit alors de ne pas utiliser les mêmes seringues que leurs voisins et d'éviter d'avoir avec eux des relations sexuelles sans préservatifs. L'autre est odieux: ils estiment que cette présence fera diminuer la valeur de leurs immeubles. Il faudrait être L.-F. Céline pour trouver les imprécations qui s'imposent. Je les imagine, ces propriétaires, frileux, inquiets pour leurs éventuels nains de jardin, leurs barrières, leur gazon Ciba-Geigy-Sandoz-Hoffmann. C'est cela: le gazon, le fric que repré-

sente sa surface, c'est tellement plus important que le sort d'êtres humains!

Pourtant, on aurait tort de ne s'en prendre qu'à ces individus. Il y a d'autres «beaufs», comme dirait Cabu, partout. Si ceux de Lausanne craignent que leur gazon chéri perde de sa valeur, c'est que les acheteurs potentiels ont les mêmes réflexes. Au fond, cet épisode n'est que le révélateur d'un mal plus profond.

Le 700^e de la panosse

On ne supporte plus, aujourd'hui, que ce que l'on trouve «propre en ordre». Si l'on devait donner un titre au happening de 1991, on choisirait «Fête de la panosse». Une société est composée de toute sorte d'individus. On refuse ce constat. On cherche, en les éloignant, à nier qu'il y ait des humains qui souffrent (eussent-ils été bébé-phoques, passe encore). De plus en plus, on expédie les morts à la sauvette (sur leur demande, souvent: ils craignent de déranger). Une organisation, Exit, indique à ses membres comment se suicider; la souffrance, la déchéance physique ne sont plus à la mode à l'époque du «jogging», du «fitness», de la bouffe «light», de la bière sans alcool, du café sans caféine, du tabac sans nicotine, des édulcorants sans sucre; il faut être en forme, beau, mince, comme sur les images de journaux. Lorsqu'un homme se prend pour un conducteur de bus et se promène dans les rues avec une charrette, on l'éloigne (et pourtant, c'est moins grave que de se prendre, comme d'aucuns en liberté, pour Napoléon). Lorsque Harald Naegeli fait de très beaux dessins sur d'abominables murs de béton, on punit l'artiste et pas les bétonneurs.

Dans les années 1940, pas de risque de rencontrer des malades à Berlin. Les 5000 mongoloïdes, hydrocéphales, etc d'Allemagne avaient été éli-

minés, comme plus de 70'000 adultes atteints de maladies inguérissables et un nombre indéterminé d'autres «parasites». Le Levant, à Lausanne, n'est pas Grafenex, Hadamar, Bernburg, Sonnenstein ou Hartheim. Mais la mentalité qui a, à l'époque, permis la réalisation de tels programmes refait surface.

Le repli

Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la société. Ce n'est pas comme cela que je l'imagine. Il n'y a pas dans cette manière de voir de sentimentalisme, d'instinct de charité. Simplement le constat qu'une société qui se met à exclure certains de ses membres aura tendance à multiplier les groupes exclus. Les malades du SIDA, les IMC (c'est déjà arrivé, ils font peur aux autres clients dans certains cafés), les étrangers («qui vivent à nos crochets») surtout s'ils sont de couleur, les jeunes, les intellectuels (j'ai reçu, à la suite d'une émission de TV, une lettre, anonyme évidemment, où l'auteur écrivait: «...ce qui est grave, c'est que les gens sont trop intelligents...»), les nomades (pensons à ce qui est arrivé aux enfants de la route, arrachés à leurs familles parce qu'elles n'étaient pas «gründlich»). Inévitablement, ces groupes se replieront sur eux-mêmes, adopteront des comportements de clans, n'auront plus pour seul réflexe que de se défendre contre les autres, même non menaçants. Ce que l'on appelle l'auto-défense, en France, cause plus de dégâts que les agressions contre lesquelles elle est dirigée.

Au fond, tout de même, on peut remercier ces opposants. Il nous mettent justement en garde. Pas, bien sûr, contre les malades auxquels ils s'attaquent si vaillamment; mais contre tout ce qu'ils représentent comme étroitesse d'esprit et risques pour l'avenir.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève.

Les sous-titres sont de la rédaction.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Jacques Longchamp (jl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jeanlouis Cornuz,

Benjamin Dollinger

L'invité de DP: Philippe Bois

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

De la consultation

(ag) Le nouveau régime financier a beau être un sujet routinier et répétitif, le Conseil fédéral avant de s'aventurer, si l'on ose parler d'aventure, a sondé minutieusement le terrain. Il a donc procédé selon l'usage à une large consultation.

On imagine mal le branle-bas d'une telle prise d'avis.

Ont donc été interrogés au niveau de leur organisation faîtière: les cantons et la Principauté du Liechtenstein (26+1); les partis politiques (14); les organisations de salariés (8); les organisations des employeurs (4); les associations professionnelles (7); les banques et fiduciaires (16); les librairies et journaux (4); les producteurs d'énergie (15); le tourisme et l'hôtellerie (3); le commerce et les consommateurs (12); l'agriculture et l'horticulture (6); les transports (6); les assurances (5); la viticulture (7); divers (30). Soit 164 études de la question, discussions internes, rédactions de réponses. Le dépouillement est à la mesure de cet amoncellement d'avis.

Les inconvénients

Malgré la dispersion, ce système de consultation donne sans conteste des avis utiles. Ce fut le cas en ce qui concerne le régime financier, car quatre variantes étaient présentées au choix. Certaines furent écartées sans appel.

Mais les inconvénients sont sensibles.

Les associations organisées à l'échelle suisse sont, par l'effet de la centralisation, privilégiées, même si la consultation est poussée parfois jusqu'au degré régional.

Ce type de consultation avantage aussi les associations économiques. Certes le sujet soumis à consultation, soit la révision de l'impôt de consommation, exigeait que les milieux concernés, ceux de la production, de la distribution, du tourisme, puissent s'exprimer. Mais il est évident aussi que chacun le fait en fonction de ses intérêts propres: ainsi les maîtres ferblantiers et appareilleurs (Zurich), les maîtres plâtriers-peintres (Wallisellen), les ingénieurs et architectes (Zurich), les Schreinermeister und Möbelfabrikanten (Zurich, pas de traduction française pour ce Verband).

On l'imagine sans peine, les avis ainsi exprimés sont pondérés en fonction de l'importance de celui qui répond. Quel sera son poids, compte tenu de l'inévitable référendum obligatoire? Mais cette marge d'interprétation fait, sur certains points, de la consultation un exercice formel.

L'absence de relation politique

La consultation est une procédure purement écrite. Mais la politique n'est pas faite que d'échanges de rapports dactylographiés.

En l'occurrence le Conseil fédéral était placé devant un choix difficile. Pouvait-il risquer, pour la troisième fois, de présenter la TVA au peuple et aux cantons? Ce risque politique aurait impliqué, si l'ensemble du collège avait été convaincu qu'il fallait l'assumer, une prise de contact avec des personnalités décidées à mettre toute leur influence en jeu. Et elles ne l'auraient pas fait sans que l'option soit clairement définie.

Inévitablement une sorte de prénégociation aurait ainsi eu lieu. Son échec éventuel aurait justifié alors, mais alors seulement, le repli sur une solution terne. Mais sa réussite aurait permis de sortir du système du plus petit dénominateur commun dans lequel s'enlise la politique suisse.

Pour des choix politiques

Ces gigantesques efforts de consultation sont, en fin de compte, à prédominance bureaucratique, confortant chacun dans sa structure, son importance, ses *a priori*.

Mais sur les sujets qui constituent un véritable enjeu national, on aimerait voir à l'œuvre l'engagement des hommes, obligés de prendre parti en dépassant les automatismes politiques.

La consultation semble être un égard démocratique, un dialogue préalable entre gouvernants et gouvernés. En fait, elle n'a pas son prolongement politique, celui d'hommes qui ne soient pas préprogrammés. ■

(jl) Lundi de Pentecôte, à la suite de deux jours de marche dans le Jura français en suivant le GR 5 (à recommander), nous aboutissons à la gare de Pontarlier. Sachant que cette ville est reliée à Neuchâtel par les CFF, nous nous apprêtons à acheter nos billets quand un employé très aimable (survivance incompréhensible de la rationalisation) nous annonça que le prochain départ pour Neuchâtel aurait lieu le soir même à 21h 20, — or il était environ 16 heures 30. Avec la même amabilité, il nous avertit que le contingent d'autobus prévus pour relier sa ville à Vallorbe et à Frasné était parti depuis le matin et qu'il faudrait attendre le lendemain pour qu'il se renouvelle.

Les joies du régional

La veille, nous avons apprécié le service en Suisse. Grâce à la fréquence un peu plus étoffée des trains régionaux sur la ligne de Vallorbe, nous avons pu visiter Fort Giroud: depuis la gare du Day, une agréable promenade sous les halliers. A mon grand regret, je ne puis plus aujourd'hui vous recommander cette balade ferroviaire. Et ce ne sont pas des divergences idéologiques concernant la défense nationale qui m'en empêchent. Mais depuis l'entrée en vigueur du nouvel horaire, entre 7h.33 et 18h.19, les trains ne s'arrêtent plus à la gare du Day! Alors avec votre voiture allez prendre connaissance des nombreux buts d'excursions pédestres intéressantes que les petits écriteaux jaunes proposaient au voyageur débarquant naguère du régional sur le quai du Day. Un arrêt à la demande serait-il aussi difficile à obtenir que celui des Intercity à Yverdon?

Il n'y a pas que les problèmes de transversales alpines ou de promotion du Simplon...

Au fait, j'oubliais, dimanche prochain nous serons heureux de vous rencontrer dans un train régional. Vous savez, avec quelques travailleurs portugais et trois grands-mamans chargées de gâteaux et de fleurs, l'ambiance est très agréable.